



## Certification et recertification de l'IIBA – Termes et conditions

### CCBA® et CBAP® - Frais de demande de certification :

Je suis d'accord avec les modalités énumérées ci-dessous pour la soumission et le paiement d'une demande :

- Cette demande est la propriété de *International Institute of Business Analysis* (IIBA®) et est protégée par le droit d'auteur. Une fois la demande complétée, elle est confidentielle.
- En créant un compte auprès de l'IIBA et en soumettant ma demande en ligne, je comprends que l'IIBA peut me contacter concernant mon compte et ma demande en ligne.
- Je consens à ce que l'IIBA recueille et stocke les renseignements ci-dessus conformément à **La politique de protection de la vie privée**, et puisse communiquer avec mes références et contacts déclarés pour confirmer une partie ou la totalité des renseignements de la demande en ligne.
- Je comprends que les frais de demande **ne sont pas transférables entre les produits ou individus, qu'ils sont non remboursables** et que si ma demande est approuvée, j'ai un an à partir du moment où mon courriel d'approbation est envoyé par l'IIBA pour passer l'examen avant que ma demande n'expire. Si ma demande est échue, je dois présenter une nouvelle demande et à nouveau payer les frais de demande.
- Je suis conscient que l'IIBA m'enverra des rappels par e-mail avant l'expiration de ma candidature.

### ECBA™, CCBA®, CBAP®, IIBA®-AAC, IIBA® -CBDA, IIBA®-CCA, IIBA®-CPOA

### Frais d'examen et de réécriture d'examen :

J'accepte les termes et conditions énumérés ci-dessous pour le paiement des frais d'examen et de réécriture d'examen :

- Les candidats à l'examen ont 12 mois à compter du jour où l'IIBA a reçu les frais d'examen ou de réécriture d'examen, pour demander un remboursement.
- Après ce délai, le paiement d'examen de réécriture d'examen devient non remboursable et le candidat perdra son paiement. Cela signifie qu'afin de planifier et de passer l'examen, le candidat devra à nouveau payer les frais pour passer ou repasser l'examen.
- Processus de remboursement au cours de la période d'admissibilité de 12 mois :
  - Tous les frais requis pour annuler votre examen s'appliquent toujours conformément à la politique sur la page Web **d'informations sur l'examen**.
  - Pour recevoir un remboursement de l'examen ou de réécriture d'examen, les candidats

doivent d'abord annuler leur examen programmé, puis envoyez leur demande de remboursement par courriel à [certification@iiba.org](mailto:certification@iiba.org).

- Si un candidat manque sa date d'examen prévue sans annuler ou sans replanifier à l'avance et sans payer les frais requis selon la politique sur la page Web **d'informations sur l'examen**, le candidat va être considéré comme s'étant absenté sans justification. Cela signifie que le candidat perdra les frais d'examen ou de réécriture d'examen déjà payés (sauf en cas de circonstances atténuantes) et devra payer à nouveau les frais d'examen ou de réécriture d'examen afin de planifier une date d'examen.
- Je sais que l'IIBA m'enverra des rappels par e-mail avant la fin de mon examen.

## Marques ECBA™, CCBA®, CBAP®, IIBA®-AAC, IIBA®-CBDA, IIBA®-CCA, IIBA®-CPOA:

Les candidats qui ont réussi l'examen ou se sont recertifiés à l'intérieur des délais prévus se voient accorder une licence et une autorisation limitées, non exclusives et révocables d'utiliser les marques et marques de commerce suivantes (« ECBA™/CCBA®/CBAP®/IIBA®-AAC/IIBA®-CBDA/ IIBA®-CCA/IIBA®-CPOA») pour la durée que le destinataire est en règle conformément aux termes et conditions prévus.

J'accepte :

- d'utiliser les marques ECBA™/CCBA®/CBAP®/IIBA®-AAC/IIBA®-CBDA/IIBA®-CCA/IIBA®-CPOA conformément aux normes énoncées dans les **conditions d'utilisation de l'IIBA** ; et
- de mettre fin à l'utilisation des marques ECBA™/CCBA®/CBAP®/IIBA®-AAC/IIBA®-CBDA/IIBA®-CCA /IIBA®-CPOA dans le cas où le certificat ou la certification est révoqué(e) ou si le membre n'est plus en règle.
- que l'IIBA se réserve le droit de révoquer la présente licence à sa seule discrétion à tout moment.

## CCBA®, CBAP®, IIBA®-AAC, IIBA®-CBDA – Frais de demande de recertification :

J'accepte les termes et conditions énumérés ci-dessous pour la soumission et le paiement d'une demande de recertification:

- Cette demande est la propriété de *International Institute of Business Analysis*™ (IIBA®) et est protégée par le droit d'auteur. Une fois la demande complétée, elle est confidentielle.
- En soumettant ma demande en ligne, je comprends que l'IIBA peut me contacter concernant mon compte et ma demande en ligne.
- Je consens à ce que l'IIBA recueille stocke les renseignements ci-dessus conformément à **La politique de protection de la vie privée**, et puisse communiquer avec mes références et contacts déclarés pour confirmer une partie ou la totalité des renseignements de la demande en ligne.
- Je sais que l'IIBA m'enverra des e-mails de rappel avant l'expiration de mon statut de certification.
- Je comprends que les frais de recertification sont non transférables entre les produits et les individus et qu'ils sont non remboursables.

## Définitions:

- *Entry Certificate in Business Analysis*<sup>™</sup> (ECBA<sup>™</sup>)
- *Certification of Capability in Business Analysis*<sup>™</sup> (CCBA<sup>®</sup>)
- *Certified Business Analysis Professional*<sup>™</sup> (CBAP<sup>®</sup>)
- *Agile Analysis Certification* (IIBA<sup>®</sup>-AAC)
- *Certification in Business Data Analytics* (IIBA<sup>®</sup>-CBDA)
- *Certificate in Cybersecurity Analysis* (IIBA<sup>®</sup>-CCA)
- *Certificate in Product Ownership Analysis* (IIBA<sup>®</sup>-CPOA)